

## Fiche méthodologique de la dissertation d'histoire

### 1. Lire et comprendre le sujet

- **Comprendre le libellé et le sens du sujet.** Chaque mot du libellé a un sens qu'il s'agit de bien interpréter : attention aux singuliers et aux pluriels, à l'ordre des termes, aux mots de liaison qui doivent être considérés comme des termes à part entière dans l'analyse du sujet (le terme « face à » peut introduire une simple relation, une opposition ou une hiérarchie). Les termes du sujet doivent recevoir une définition précise de manière à limiter les hors-sujet.

- **Délimiter le sujet**

- **Les bornes chronologiques.** Lorsque le sujet propose des bornes claires (dates initiale et terminales), il faut clairement expliquer le choix de ces dates et s'y conformer. Lorsqu'aucune indication chronologique n'est indiquée dans le libellé, il faut soi-même fixer les bornes du sujet et justifier ses choix dans l'introduction (ex : « La mort baroque »).

- **Les bornes géographiques.** Il faut y être particulièrement attentif pour éviter de les restreindre.

- **Les bornes thématiques.** C'est ici qu'il faut s'interroger sur l'étendue des champs couverts par les termes du sujet.

- **Mobiliser ses idées.** Il faut noter au brouillon les thèmes, événements et notions auxquels renvoie l'analyse du sujet. C'est à partir de cette mobilisation d'idées que vont pouvoir se dégager les grands problèmes auxquels se rattache le sujet.

- **Élaborer une problématique.** La problématique est le fil directeur de l'analyse et du raisonnement. La problématique est la thèse que l'on défend dans le développement.

- Elle doit être particulière et adaptée au sujet. Si une problématique peut fonctionner pour plusieurs sujets, c'est qu'elle est trop générale

- Elle doit être claire. La problématique doit être formulée clairement. Impossible d'apporter une réponse précise à une question qui ne l'est pas

- Elle peut être formulée sous forme de question, sans que ce soit une obligation

### 2. Élaborer le plan

- **Du brouillon au plan détaillé.** On ne doit pas adapter le sujet à ses connaissances. Pour élaborer son plan, il faut donc partir de la problématique et élaborer une argumentation logique : les titres des grandes parties du plan doivent répondre à la problématique et non servir de grands tiroirs où l'on place ses connaissances.

- **Plan thématique / plan chronologique.** Le choix entre plan thématique et plan chronologique est le plus souvent déterminé par le sujet. Un plan chronologique doit toujours justifier les bornes intermédiaires entre les parties.

- Les sous-parties permettent de fournir des arguments et exemples.

### 3. Rédiger le corps du devoir

- **Rédiger une introduction**

- **Amorce/accroche.** Il est possible d'introduire le sujet avec élégance et non par une phrase vague et générale. Les citations peuvent éventuellement servir d'amorce. La phrase d'accroche, rapide, peut

être faite si vous en trouvez une pertinente et qui soit bien attachée à la suite de la réflexion. Elle est optionnelle.

- **Analyse des termes du sujet.** L'analyse du libellé faite au brouillon doit être présentée en introduction. Ainsi faut-il définir les termes et la nature du sujet, son intérêt, son étendue et ses limites. L'analyse des bornes chronologiques et spatiales du sujet doit faire l'objet d'un développement clairement identifiable au sein de l'introduction. Elle doit être étroitement connectée au thème du sujet.
- **Problématique.** Un soin particulier doit être apporté à cette étape de l'introduction. La présentation de la problématique ne doit pas se réduire à une question passe-partout et vague, mais doit être claire et précise. Il peut aussi s'agir d'une affirmation, l'essentiel étant qu'elle exprime de manière claire l'axe qui va guider l'argumentation.
- **Annonce du plan.** Les grandes parties du plan (et non les sous-parties) doivent ici être formulées clairement pour que le correcteur puisse prendre immédiatement connaissance de la structure de l'argumentation. Si le plan est chronologique, il faut justifier les dates de césure.
- **Chaque partie commence par une rapide introduction** qui annonce le thème et montre le lien à la problématique et **une conclusion** qui reprend les acquis de la réflexion et fait une transition.
- **Les paragraphes.** Chaque sous-partie est un élément qui démontre l'idée de la partie traitée. Il s'agit donc de suivre une logique rigoureuse : annonce de l'idée générale de la sous-partie ; développement de l'argument de la sous-partie ; exemple permettant d'appuyer l'argument. (nommé, daté, et résumé) ; enfin on fait le lien à la problématique et à la réflexion que l'on est en train de mener. Il s'agit donc non pas de "placer" des connaissances, mais bien d'ar-gu-men-ter : une dissertation est une argumentation visant à convaincre le lecteur.
- **Rédiger une conclusion**
  - La première étape doit présenter **l'aboutissement de l'argumentation**. Il s'agit de résumer ce qui a été dit mais en dégagant une réponse à la problématique posée en introduction.
  - Dans un second temps, plus bref, on propose un **élargissement du sujet**. On peut ainsi déborder légèrement du cadre chronologique du sujet pour ouvrir sur la période suivante ou considérer une question voisine de celle que l'on a cherché à poser au cours du devoir. **C'est l'ouverture.**

#### **Pour aller plus loin :**

SALY (Pierre), SCOT (Jean-Paul), HINCKER (François), L'HUILLIER (Marie-Claude), ZIMMERMANN (Michel), *La dissertation en histoire*, Paris, Armand Colin, 2012.

MILLOT (Vincent) et WIEVIORKA (Olivier), *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Nathan, 2001.